

**AVANT PROJET  
DOCUMENT DE REFLEXION**

**Ecole de chant choral au collège  
-Département d'Ille et Vilaine-**

Thibaud Mauduech  
20 Square du Professeur Louis Antoine – 35200 RENNES  
[tibo.mauduech@wanadoo.fr](mailto:tibo.mauduech@wanadoo.fr)  
[www.thibaud-mauduech.fr](http://www.thibaud-mauduech.fr)  
02 56 01 35 54 / 06 03 21 57 89

# INTRODUCTION

## I – CONCEPT

## II – PROJET PEDAGOGIQUE

## III – STRUCTURE PEDAGOGIQUE

## IV – CONCLUSION

## INTRODUCTION

Suite à l'expérience intéressante et enrichissante que j'ai vécue pendant quatre mois au collège St-Vincent de Rennes.

Pour s'accorder sur les objectifs.

Je vous propose ce document interne de réflexion, *critiquable et amendable* qui peut servir de base de discussion entre nous.

Le projet qui suit prend son sens, dans une carrière de pédagogue et de coordinateur musical. Seront indispensables à la viabilité de son développement, l'adhésion du chef d'établissement et de l'équipe pédagogique qui l'entoure ainsi que tous les partenaires s'y rattachant (employeur, financeur (s)).

## I – CONCEPT

Un nom : « **Ecole de chant choral** »

La deuxième du nom dans le département, celle-ci aura la particularité d'orienter son répertoire vers le jazz et les musiques du monde.

La structure propose aux familles et aux enfants un cursus de formation musicale privilégiant les pratiques vocales et la discipline « chant choral ».

Par un aménagement des emplois du temps des élèves, par une réflexion partagée avec les enseignants, tant sur les contenus que sur le fonctionnement, l'**Ecole de chant choral** est intégrée au projet d'établissement du collège pressenti.

Au sens large, des liens se tissent avec d'autres disciplines, d'autres structures.

Le rayonnement culturel de l'**Ecole de chant choral** fait partie intégrante du projet pédagogique. Les différents chœurs se produisent en auditions ou concerts tout au long de l'année.

Stages, tournées et enregistrements complètent le projet de diffusion.

Des rencontres avec des professionnels de la musique (musiciens de jazz et musique du monde), du spectacle, et techniciens du son sont également programmées dans l'année.

Esthétiquement, le répertoire abordé présente un certain nombre d'avantages :

- Ouverture des jeunes chanteurs à un grand nombre de langages musicaux (blues, jazz, gospel, bossa nova, musique afro cubaine...)
- Histoire du répertoire (origines du jazz aux chants contemporains)
- Textes des chants abordés pouvant servir de base à des cours de littératures, poésie...
- Apprentissage de chant en langues étrangères (anglais, espagnol, portugais et autres dialectes des différents continents...)

Ouverte à la création contemporaine, à tous les publics et à la réflexion, l'**Ecole de chant choral** participe au développement de la discipline et à sa lisibilité tant à l'échelle locale que nationale.

Des rencontres avec un public ou des enregistrements sont la conséquence d'un travail en profondeur.

Des stages spécifiques peuvent être organisés tout au long de l'année. Ils permettent aux élèves de connaître d'autres pratiques pédagogiques élaborées par d'autres intervenants.

## II – PROJET PEDAGOGIQUE

- Objectifs pédagogiques élèves
- Objectifs pédagogiques établissement

### 1 Objectifs élèves :

- Développer la concentration individuelle des élèves d'une classe
- Epanouir l'individu à l'intérieur du groupe
- Encourager l'investissement individuel dans le projet collectif.
- Eclairer ce qui fait grandir, travailler sur la motivation personnelle et le comportement
- Favoriser la croissance et l'image de soi face au regard des autres
- Réaliser des projets de groupe grâce à une bonne cohésion
- Chanter ensemble, c'est aussi transmettre beaucoup de valeurs :le respect et l'écoute de l'autre, l'art de vivre ensemble.
- Rendre accessible aux élèves, le plus de langages musicaux possibles et différentes manières de faire.
- Construire un parcours d'élève au sein d'un collège en lien avec tous les enseignements.

### 2 Objectifs établissement :

- Rayonnement de l'établissement
- Emulation du projet au sein du réseau d'établissements
- Soins de l'image de marque (parents, presse...) par une bonne communication
- Fédérer l'équipe d'enseignants autour d'un projet artistique de qualité
- Intégrer une structure pédagogique au projet d'établissement qui permette l'individualisation des parcours d'élèves.
- Créer une saison musicale, conséquence d'un travail pédagogique pour ajouter de la beauté dans le quotidien. (concerts, stages, tournées, enregistrements...)
- Développer des activités interdisciplinaires (passerelles) grâce aux désirs et aux volontés des enseignants

### III – STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Le fondement de cette structuration est lié à un travail quotidien, seul garant de la réussite pédagogique.

| CHŒURS                              | CHANT CHORAL | FORMATION MUSICALE | HISTOIRE DE LA MUSIQUE | TECHNIQUE VOCALE | TEMPS PAR ENFANTS |
|-------------------------------------|--------------|--------------------|------------------------|------------------|-------------------|
| 6 <sup>ème</sup> – 5 <sup>ème</sup> | 4X1h         | 1h                 | 1h                     | 2h *             | 6h30              |
| 4 <sup>ème</sup> – 3 <sup>ème</sup> | 5X1h         | 1h                 | 1h                     | 2h *             | 7h30              |
| TOTAL                               | 9h           | 2h                 | 2h                     | 4h *             |                   |

\* : ½ heure par groupes de 5 élèves

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| CHŒURS DE PARENTS ET PROFESSEURS | 2h |
|----------------------------------|----|

|                    |      |
|--------------------|------|
| ORCHESTRE D'ELEVES | 1h30 |
|--------------------|------|

### III – EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### Chef de chœur et coordinateur :

- Chœur 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> 4 heures
- Chœur 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> 5 heures
- Formation Musicale 2 heures
- Histoire de la musique 2 heures
- Chœur parents / professeurs 2 heures
- Orchestre 1 heure 30
- Coordination 3 heures 30 (7 heures administratives)

TOTAL 20 heures

#### Professeur de Technique Vocale :

- 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> 2 heures
- 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> 2 heures

TOTAL 4 heures

#### Pianiste – accompagnateurs :

- 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> 3 heures
- 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> 4 heures
- Chœur parents / professeurs 2 heures

TOTAL 9 heures

**TOTAL PEDAGOGIQUE 33 HEURES**

## IV – CONCLUSION

Ce document a comme principal objectif de convaincre un chef d'établissement d'encourager une entreprise similaire.

Mon parcours professionnel me permet d'affirmer ma volonté de réussir dans cette voie. Je suis prêt à m'engager avec une équipe d'enseignants à prendre ce tournant dans la vie d'un collègue.